

LISTE ÉLECTORALE

Changement d'adresse

En cas de changement d'adresse postale, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre commune en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription.

La ville de Ploërmel vous invite à compléter le formulaire en ligne.

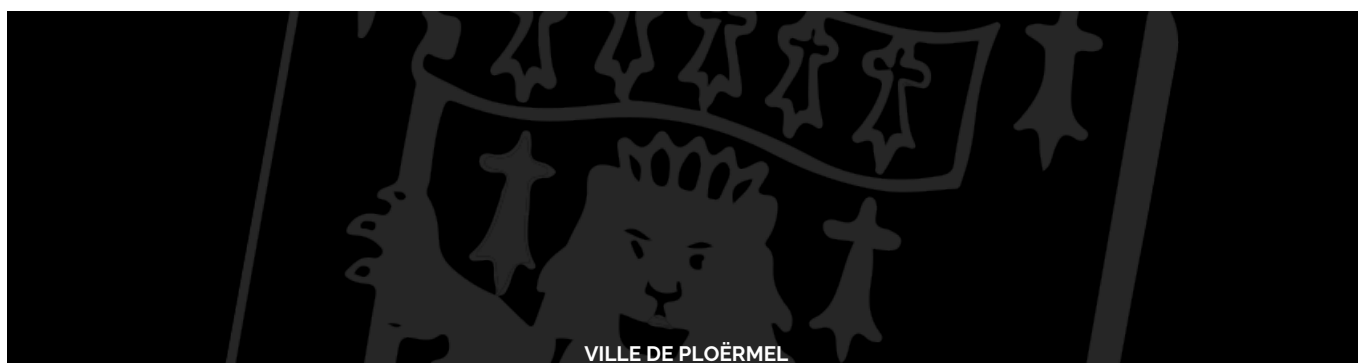
Toute personne, résidant et déménageant en France, peut informer rapidement et facilement les principaux organismes publics et privés de son changement d'adresse postale lié à un déménagement ou à une modification administrative mais également de son :

- ▶ changement d'adresse électronique,
- ▶ changement de téléphone fixe,
- ▶ changement de téléphone portable.

Cette démarche demande environ 15 minutes pour être réalisée.

- ▶ Utiliser mon.service-public.fr
- ▶ Informer simultanément les principaux organismes publics et privés,
- ▶ Suivre l'état d'avancement de son dossier.

Le délai moyen de prise en compte de la démarche est de 5 jours ouvrés. Au-delà, nous vous invitons à vous adresser directement à/aux organisme(s) partenaire(s) indiqués dans le récapitulatif de votre demande.



PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
56800 PLOËRMEL

HORAIRE D'OUVERTURE
du lundi au vendredi : 9h/12h et 13h30/17h30
fermé les samedis

Le service Population et Citoyenneté est ouvert aux mêmes horaires que la mairie, excepté les mardis matins à partir du 15 décembre, où il sera fermé.

Tél. : 02 97 73 20 73

 **CONTACTEZ-NOUS**

► [CONSULTER LES SERVICES DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ](#)